

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1439**4 octobre 2002****SOMMAIRE**

Adia International S.A., Senningerberg	69051	E.M.E.A. Management Services S.A., Strassen . . .	69050
Adia International S.A., Senningerberg	69052	Eagle Energy Group S.A.H., Luxembourg	69044
Aida S.A.	69058	Éditions Lëtzeburger Journal S.A., Luxembourg . .	69051
Aida S.A.	69058	Engelhorn S.A. Holding, Strassen	69048
Amarillo Holding S.A., Luxembourg	69053	Euro-Canadian Company for Technological Deve-	
Anasco Holding Company S.A., Luxembourg	69046	lopment S.A.H., Luxembourg	69070
Arnetoise S.A.H., Luxembourg	69053	European Fruit S.A., Luxembourg	69063
Artil S.A., Luxembourg	69038	Européenne de Valorisation d'Investissements	
B.P.D. S.A., Luxembourg	69071	S.A.	69059
Belvaux Holding S.A., Luxembourg	69028	Européenne de Valorisation d'Investissements	
Belvaux Holding S.A., Luxembourg	69028	S.A.	69059
Bercavi S.A., Luxembourg	69056	Fides et Spes, Luxembourg	69055
Boval S.A.H., Luxembourg	69070	Filaria S.A.	69044
Buildco Krakow S.A., Luxembourg	69042	Fimbert S.A., Luxembourg	69041
Buildco Poznan S.A., Luxembourg	69040	Fimbert S.A., Luxembourg	69041
Buildco Poznan S.A., Luxembourg	69040	Finance & Médiation S.A., Bertrange	69049
Buildco S.A., Luxembourg	69041	Financière Estoublon S.A., Luxembourg	69045
Busybee S.A. Holding, Luxembourg	69071	Fiparlux S.A., Luxembourg	69055
Byblos Financing Holding («B.A.R.A.F.») S.A., Lu-		Flokette Holding S.A., Luxembourg	69053
xembourg	69042	Floralie S.A., Luxembourg	69055
Byblos Financing Holding («B.A.R.A.F.») S.A., Lu-		G2M Holding S.A., Luxembourg	69053
xembourg	69042	Game Invest S.A.H., Strassen	69048
Byblos Invest Holding S.A., Luxembourg	69046	Hélène Holding S.A., Luxembourg	69055
Châtillon S.A., Luxembourg	69059	Horizon Equity S.C.A., Luxembourg	69047
Châtillon S.A., Luxembourg	69059	Horizon Equity S.C.A., Luxembourg	69047
Convergenza S.C.A., Luxembourg	69031	I.C.C. International Communications Consulting	
Convergenza S.C.A., Luxembourg	69038	S.A.	69052
D.M. Investments S.A., Luxembourg	69072	Illinois S.A.H., Luxembourg	69028
Deprosa Holding S.A., Luxembourg	69051	Illinois S.A.H., Luxembourg	69028
DHM Holding S.A., Luxembourg	69026	IMR International S.A., Luxembourg	69070
Distri.com S.A., Luxembourg	69071	Immo AQ S.A., Aspelt	69041
Divinter S.A.H., Luxembourg	69050	International Wave Holding S.A., Strassen	69050
DSL, Data Service Luxembourg, S.à r.l., Luxem-		Iridys S.A., Luxembourg	69070
bourg	69072	Land Investments S.A., Luxembourg	69069
DSL, Data Service Luxembourg, S.à r.l., Luxem-		Longterme Finance S.A., Luxembourg	69029
bourg	69072	Longterme Finance S.A., Luxembourg	69031
Dynamic Line S.A., Luxembourg	69027	Luxintercom S.A., Luxembourg	69048
Dynamic Line S.A., Luxembourg	69027	Luxintercom S.A., Luxembourg	69048
E.C.C., Européenne de Comptabilité et de Commu-		Management Ressources Europe (M.R.E.), S.à r.l.,	
nication S.A., Luxembourg	69050	Luxembourg	69050

Mariva Holding, Luxembourg	69055	Sadyd S.A., Luxembourg	69049
May 24 S.A., Luxembourg	69043	Sadyd S.A., Luxembourg	69049
Merami S.A., Luxembourg	69055	Santander Central Hispano Sicav, Luxembourg . .	69044
Milux Europe S.A.H., Luxembourg	69053	Schenkenberg S.A., Luxembourg	69027
Monic S.A.H., Luxembourg	69045	Segemil S.A., Luxembourg	69045
Montclair S.A., Luxembourg	69045	SGAM Alternative Diversified Fund, Sicav, Luxem-	
NDI Luxembourg S.A., Luxembourg	69029	bourg	69049
NDI Luxembourg S.A., Luxembourg	69029	SGAM Alternative Technology Fund, Sicav, Luxem-	
Nephtys S.C.I., Luxembourg	69062	bourg	69048
Nord Finance S.A., Strassen	69046	Société de Regroupement Immobilier S.A., Luxem-	
Nordika Holdings S.A., Luxembourg	69054	bourg	69071
Nutritional Technology Development S.A., Luxem-		Société Financière Percal S.A., Luxembourg	69054
bourg	69043	Sofiga S.A.H., Luxembourg	69044
Odalisque S.A., Luxembourg	69027	Sofiga S.A.H., Luxembourg	69045
Oma, Luxembourg	69054	Sonelux S.A., Luxembourg	69054
Passadena Holding S.A., Luxembourg	69043	Soparec S.A., Strassen	69047
PKB International S.A., Luxembourg	69043	Textilco S.A., Luxembourg	69070
Polifontaine S.A., Luxembourg	69042	Thetys Holding S.A., Luxembourg	69054
Portrait S.A., Luxembourg	69069	Trimur Holding S.A., Luxembourg	69043
Prince Bandar Finance and Investment Company		Try S.A., Luxembourg	69069
S.A., Luxembourg	69047	Velthoven Participations S.A., Luxembourg	69069
Prodigo S.A., Pétange	69060	Vitalux S.A., Capellen	69046
Pyracantha S.A., Luxembourg	69053	Vitalux S.A., Capellen	69046
Rheinland Finanz und Invest Holding A.G., Luxem-		Watercreek Investments S.A., Luxembourg	69026
bourg	69054	Watercreek Investments S.A., Luxembourg	69026
Royal Real Estate S.A., Luxembourg	69040	WSP Investment S.A.H., Strassen	69042

DHM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.851.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(61006/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

WATERCREEK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 80.616.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 8, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Signature.

(61023/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

WATERCREEK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 80.616.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 5 juin 2002

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant la moitié du capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme
WATERCREEK INVESTMENTS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 8, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61024/788/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SCHENKENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.825.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 juillet 2002

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 31 juillet 2002 que:

1) les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2) En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 3, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60799/212/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

ODALISQUE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.263.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2001

Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, domicilié au 16, rue Nassau à Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire à la liquidation de la société.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60849/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

DYNAMIC LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.030.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société

DYNAMIC LINE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60900/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

DYNAMIC LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.030.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

DYNAMIC LINE S.A.

Signature

(60909/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BELVAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.780.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2002

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- le capital social est converti en Euros de sorte que le capital s'élèvera désormais à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents) représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale;
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, à rédiger les statuts coordonnés et à procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 28 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

BELVAUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 3, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60850/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

BELVAUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.780.

Les statuts coordonnés du 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg le 7 août 2001, volume 573, folio 3, case 8 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

BELVAUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(60854/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.921.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2002

Ratification de la modification de l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, à savoir la réduction de la réserve légale de EUR 43.839,13 à EUR 4.957,87.

Pour la société

ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60901/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.921.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ILLINOIS S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60908/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

NDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.182.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002

Ratification de la modification de l'affectation du résultat au 31 décembre 2000:

- réserve légale: LUF 375.000,-

- report: LUF 39.136.866,-

Pour la société

NDI LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60902/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

NDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 72.182.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

NDI LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60907/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

LONGTERME FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 84.927.

L'an deux mille deux, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LONGTERME FINANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 84.927, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 511 du 2 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Schoppach, licenciée en droit, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé en sciences économiques, demeurant à Schras-sig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Remplacement des 2.000 actions sans valeur nominale par 10.000 actions d'une valeur nominale de 4,- chacune et attribution de 5 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

2) Augmentation du capital social à concurrence de 15.862.760,- pour le porter de son montant actuel de 40.000,- à 15.902.760,- par émission de 3.965.690 actions nouvelles d'une valeur nominale de 4,- chacune.

Souscription et libération des nouvelles actions par apport en nature à concurrence de 15.862.760,- .

3) Modification subséquente de l'article trois des statuts.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social de quarante mille euros (40.000,-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de remplacer les deux mille (2.000) actions sans valeur nominale par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de quatre euros (4,-) chacune et d'attribuer aux actionnaires cinq (5) actions nouvelles pour une (1) action ancienne.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de quinze millions huit cent soixante-deux mille sept cent soixante euros (15.862.760,-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (40.000,-) à quinze millions neuf cent deux mille sept cent soixante euros (15.902.760,-) par émission de trois millions neuf cent soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix (3.965.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de quatre euros (4,-) chacune.

Souscription et libération

De l'accord unanime de tous les actionnaires, les trois millions neuf cent soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix (3.965.690) actions nouvelles ont été intégralement souscrites comme suit par:

1) Monsieur Michel Cheurlin, viticulteur et son épouse Madame Jeanine Nuttens, viticultrice, demeurant 13, rue de la Gare, F-10250 Gye sur Seine, ici représentés par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration du 18 juillet 2002, laquelle procuration est annexée aux présentes, ont souscrit deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille six cent vingt et une (2.379.621) nouvelles actions en usufruit, entièrement libérées par un apport de neuf millions cinq cent dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-six (9.518.486) actions en usufruit d'une valeur nominale d'un euro (1,-) de la société IDCC S.A.S., avec siège social à F-10250 Gye sur Seine, 13, rue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce des Sociétés de Troyes sous le numéro B 440 985 786,

2) Monsieur Michel Cheurlin, préqualifié, représenté par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration du 18 juillet 2002, laquelle procuration est annexée aux présentes, a souscrit neuf cent quarante-sept mille cent quatre-vingt-sept (947.187) nouvelles actions en usufruit, entièrement libérées par un apport de trois millions sept cent quatre-vingt-huit mille sept cent quarante-huit (3.788.748) actions en usufruit d'une valeur nominale d'un euro (1,-) de la société IDCC S.A.S., préqualifiée,

3) Monsieur Pascal Cheurlin, viticulteur, demeurant 13, rue de la Gare, F-10250 Gye sur Seine, représenté par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration du 18 juillet 2002, laquelle procuration est annexée aux présentes, a souscrit trois cent dix-neuf mille quatre cent quarante et une (319.441) nouvelles actions en pleine propriété et un million six cent soixante-trois mille quatre cent quatre (1.663.404) nouvelles actions en nue propriété, entièrement libérées par un apport de un million deux cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-trois (1.277.763) actions en pleine propriété et six millions six cent cinquante-trois mille six cent dix-sept (6.653.617) actions en nue propriété d'une valeur nominale d'un euro (1,-) de la société IDCC S.A.S., préqualifiée,

4) Monsieur Eric Cheurlin, viticulteur, demeurant 13, rue de la Gare, F-10250 Gye sur Seine, représenté par Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, en vertu d'une procuration du 18 juillet 2002, laquelle procuration est annexée aux présentes, a souscrit trois cent dix-neuf mille quatre cent quarante et une (319.441) nouvelles actions en pleine propriété et un million six cent soixante-trois mille quatre cent quatre (1.663.404) nouvelles actions en nue propriété, entièrement libérées par un apport de un million deux cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-trois (1.277.763) actions en pleine propriété et six millions six cent cinquante-trois mille six cent dix-sept (6.653.617) actions en nue propriété d'une valeur nominale d'un euro (1,-) de la société IDCC S.A.S., préqualifiée.

En conformité avec les articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales, un rapport a été rédigé par Monsieur Luc Braun, réviseur d'entreprises, demeurant à Schrassig, le 18 juillet 2002, dans lequel les apports sont décrits et évalués.

Ledit rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, à savoir 3.965.690 actions d'une valeur nominale de EUR 4,- chacune.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier premier alinéa de l'article trois des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. 1^{er} alinéa. Le capital social est fixé à quinze millions neuf cent deux mille sept cent soixante euros (15.902.760,-), représenté par trois millions neuf cent soixante-quinze mille six cent quatre-vingt-dix (3.975.690) actions d'une valeur nominale de quatre euros (4,-) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, s'élève à approximativement 5.500,- .

Comme l'apport en nature consiste en quatre-vingt-dix-neuf virgule soixante-quinze pour cent (99,75%) des actions d'une société constituée et ayant son siège social dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2002, vol. 136S, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2002.

P. Frieders.

(60797/212/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

LONGTERME FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 84.927.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2002.

P. Frieders.

(60798/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

CONVERGENZA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 72.336.

In the year two thousand and two, on the twenty-fifth of July.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting by virtue of decisions of CONVERGENZA COM S.A., manager of CONVERGENZA SCA, taken on July 22, 2002, copy of which decisions after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I) The company CONVERGENZA SCA, a «société en commandite par actions», having its registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, R.C. Luxembourg B 72.336, was incorporated by deed of the undersigned notary on October 27, 1999, published in the Mémorial C, number 1015 of December 30, 1999. The Articles of Association have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on May 8, 2001, published in the Mémorial C, number 1123 of December 7, 2001.

II) According to Article 5 of the Articles of Incorporation, the issued and subscribed capital has been fixed at two million eight hundred and eighty thousand euro (2,880,000.-) divided into five hundred and seventy-six thousand (576,000) shares, comprising:

(i) one hundred and ninety-two thousand (192,000) Redeemable Shares having a par value of five euro (5.-) each («A Shares»);

(ii) one hundred and ninety-two thousand (192,000) Ordinary Shares having a par value of five euro (5.-) each («B Shares»);

(iii) one hundred and ninety-two thousand (192,000) Shares having a par value of five euro (5.-) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of ninety-four million and eighty thousand euro (94,080,000.-) have been paid on the «A Shares».

The Company has an authorised share capital of six million euro (6,000,000.-) divided into four hundred thousand (400,000) A Shares having a par value of five euro (5.-) each, four hundred thousand (400,000) B Shares having a par value of five euro (5.-) each and four hundred thousand (400,000) C Shares having a par value of five euro (5.-) each.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue further A Shares, B Shares and C Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period such as determined by article 32 (5) of the law on commercial companies.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the Shareholders in General Meeting from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares, B Shares and C Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares, B Shares and C Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Unlimited Shareholder effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Unlimited Share-

holder is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III) Pursuant to this authorisation, the Unlimited Shareholder has decided to increase the capital of the Company by an amount of nine hundred thousand euro (900,000.-) so as to raise it from its present amount of two million eight hundred and eighty thousand euro (2,880,000.-) to three million seven hundred and eighty thousand euro (3,780,000.-) by the issue of (i) sixty thousand (60,000) Redeemable Shares («A Shares») having a par value of five euro (5.-) each at an issue price of four hundred and ninety-five euro (495.-) per share, (ii) of sixty thousand (60,000) Ordinary Shares («B Shares») having a par value of five euro (5.-) each at an issue price of five euro (5.-) per share and (iii) of sixty thousand (60,000) C Shares having a par value of five euro (5.-) each at an issue price of five euro (5.-) per share.

The Unlimited Shareholder decided to accept the subscription of the new shares as follows:

a) 1. Three thousand (3,000) A Shares and three thousand (3,000) B Shares have been subscribed by BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA S.p.A. with registered office in I-53100 Siena, Piazza Salimbeni 3 and fully paid by a contribution in cash of one million five hundred euro (1,500,000.-).

2. One thousand five hundred (1,500) A Shares and one thousand five hundred (1,500) B Shares have been subscribed by UNICREDIT BILANCIATO EUROPA with registered office in IFFC Dublin 1, Custom House Plaza 3 and fully paid by a contribution in cash of seven hundred and fifty thousand euro (750,000.-).

3. One thousand two hundred (1,200) A Shares and one thousand two hundred (1,200) B Shares have been subscribed by UNICREDIT BILANCIATO GLOBALE with registered office in IFFC Dublin 1, Custom House Plaza 3 and fully paid by a contribution in cash of six hundred thousand euro (600,000.-).

4. One thousand eight hundred (1,800) A Shares and one thousand eight hundred (1,800) B Shares have been subscribed by UNICREDIT OBBLIGAZIONARIO MISTO with registered office in IFFC Dublin 1, Custom House Plaza 3 and fully paid by a contribution in cash of nine hundred thousand euro (900,000.-).

5. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by BANCA POPOLARE DI BERGAMO - CREDITO VARESE S.c.r.l. with registered office in I-24122 Bergamo, Piazza Vittorio Veneto 8 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

6. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA S.c.a.r.l. with registered office in I-20121 Milano, Via della Moscova 33 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

7. One hundred and fifty (150) A Shares and one hundred and fifty (150) B Shares have been subscribed by MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., a management company acting on behalf of the Italian investment fund EUROPA 2000, with registered office in I-20080 Basiglio - Milano 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza and fully paid by a contribution in cash of seventy-five thousand euro (75,000.-).

8. Three hundred (300) A Shares and three hundred (300) B Shares have been subscribed by MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., a management company acting on behalf of the Italian investment fund RISPARMIO AZIONARIO TOP 100 with registered office in I-20080 Basiglio - Milano 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza and fully paid by a contribution in cash of one hundred and fifty thousand euro (150,000.-).

9. One hundred and fifty (150) A Shares and one hundred and fifty (150) B Shares have been subscribed by MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., a management company acting on behalf of the Italian investment fund RISPARMIO ITALIA BORSE INTERNAZIONALI with registered office in I-20080 Basiglio - Milano 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza and fully paid by a contribution in cash of seventy-five thousand euro (75,000.-).

10. One hundred and fifty (150) A Shares and one hundred and fifty (150) B Shares have been subscribed by MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., a management company acting on behalf of the Italian investment fund AMERIGO VESPUCCI with registered office in I-20080 Basiglio - Milano 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza and fully paid by a contribution in cash of seventy-five thousand euro (75,000.-).

11. Three thousand (3,000) A Shares and three thousand (3,000) B Shares have been subscribed by BANCA NAZIONALE DEL LAVORO S.p.A. with registered office in I-00187 Roma, Via V. Veneto 119 and fully paid by a contribution in cash of one million five hundred thousand euro (1,500,000.-).

12. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI S.G.R. p.A., a management company acting on behalf of the Italian investment fund RUBRICA FONDO INTERBANCA INVESTIMENTI, with registered office in I-20121 Milano, Corso Venezia 56 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

13. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by INTERBANCA S.p.A. with registered office in I-20121 Milano, Corso Venezia 56 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

14. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by BANCA POPOLARE DELL'EMILIA ROMAGNA SOCIETÀ DI PARTECIPAZIONI S.p.A., in short form EM.RO.POPOLARE - SOCIETÀ DI PARTECIPAZIONE S.p.A with registered office in I-41100 Modena, Via S. Carlo 8/20 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

15. Three thousand (3,000) A Shares and three thousand (3,000) B Shares have been subscribed by ISTITUTO NAZIONALE DELLE ASSICURAZIONI S.p.A. with registered office in I-00187 Roma, Via Sallustiana 51 and fully paid by a contribution in cash of one million five hundred thousand euro (1,500,000.-).

16. One thousand five hundred (1,500) A Shares and one thousand five hundred (1,500) B Shares have been subscribed by FIN-ECO MERCHANT S.p.A with registered office in I-20131 Milano, Piazza Durante 11 and fully paid by a contribution in cash of seven hundred and fifty thousand euro (750,000.-).

17. Nine hundred (900) A Shares and nine hundred (900) B Shares have been subscribed by DORINTAL REINSURANCE LIMITED with registered office in Hamilton-Bermuda, Richmond House, 12 Par-La-Ville Road P.O. Box HM 1022, HM DX and fully paid by a contribution in cash of four hundred and fifty thousand euro (450,000.-).

18. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by EPTAFUND SOCIETÀ DI GESTIONE DEL RISPARMIO S.p.A. with registered office in I-20123 Milano, Via Camperio 9 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

19. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by B. GROUP S.p.A. with registered office in I-40124 Bologna, Piazza San Domenico 9 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

20. One thousand five hundred (1,500) A Shares and one thousand five hundred (1,500) B Shares have been subscribed by INTESA BCI S.p.A. with registered office in I-20121 Milano, Corso Matteotti 20 and fully paid by a contribution in cash of seven hundred and fifty thousand euro (750,000.-).

21. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by MERIFIN CAPITAL N.V. with registered office in CH-1292 Geneva - Chambesey, 254, route de Lausanne and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

22. One thousand five hundred (1,500) A Shares and one thousand five hundred (1,500) B Shares have been subscribed by MEDIOLANUM STATE STREET SGR S.p.A., a management company acting on behalf of the Italian investment fund FONDO FONDAMENTA, with registered office in I-20080 Basiglio - Milano 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza and fully paid by a contribution in cash of seven hundred and fifty thousand euro (750,000.-).

23. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by PRIANON S.A. with registered office in L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

24. Six thousand (6,000) A Shares and six thousand (6,000) B Shares have been subscribed by NHS LUXEMBOURG S.A. with registered office in L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare and fully paid by a contribution in cash of three million euro (3,000,000.-).

25. One thousand five hundred (1,500) A Shares and one thousand five hundred (1,500) B Shares have been subscribed by VENTUNO INVESTIMENTI BELGIUM S.A. with registered office in B-1040 Bruxelles, Tervurenlaan 13A and fully paid by a contribution in cash of seven hundred and fifty thousand euro (750,000.-).

26. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by PLINIANA INTERNATIONAL S.A. with registered office in L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

27. One thousand nine hundred and fifty (1,950) A Shares and one thousand nine hundred and fifty (1,950) B Shares have been subscribed by TREFINANCE S.A. with registered office in L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde and fully paid by a contribution in cash of nine hundred and seventy-five thousand euro (975,000.-).

28. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by TRELAGHI S.A. with registered office in L-1114 Luxembourg, rue Nicolas Adames and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

29. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by SACMA INTERNATIONAL GROUP S.A. with registered office in L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

30. Four thousand and fifty (4,050) A Shares and four thousand and fifty (4,050) B Shares have been subscribed by MERCURIO FINCOM S.r.l. with registered office in I-20090 Segrate (MI), Residenza Parco - Milano 2 and fully paid by a contribution in cash of two million and twenty-five thousand euro (2,025,000.-).

31. Four thousand three hundred and fifty (4,350) A Shares and four thousand three hundred and fifty (4,350) B Shares have been subscribed by DRESDNER KLEINWORT BENSON LIMITED with registered office in London EC3P 3DB, Fenchurch Street 20 and fully paid by a contribution in cash of two million one hundred and seventy-five thousand euro (2,175,000.-).

32. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by PALADIO PARTECIPAZIONI S.p.A. with registered office in I-36100 Vicenza, Viale Mazzini 77/D and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

33. Six thousand (6,000) A Shares and six thousand (6,000) B Shares have been subscribed by PEARL ASSURANCE PLC with registered office in Pearl Center, Lynchwood, UK - PE 2 6FY Petersborough and fully paid by a contribution in cash of three million euro (3,000,000.-).

34. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by J & S S.p.A. with registered office in I-20122 Milano, Viale Majno 17 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

35. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by CATTOLICA POPOLARE SOC. COOP.ARL. with registered office in I-70056 Molfetta (BA), Piazza Garibaldi 10 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

36. One thousand three hundred and fifty (1,350) A Shares and one thousand three hundred and fifty (1,350) B Shares have been subscribed by DE AGOSTINI INVEST S.A. with registered office in L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve and fully paid by a contribution in cash of six hundred and seventy-five thousand euro (675,000.-).

37. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B Shares have been subscribed by RA-COON CAPITAL S.A. with registered office in Suite 345, 3rd floor, Barkley Wharf, Le Caudan Waterfront, Port-Louis, Republic of Mauritius and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

38. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B shares have been subscribed by BANCA POPOLARE DI MILANO S.p.A. with registered office in I-20121 Milano, Piazza Meda 4 and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

39. One thousand five hundred (1,500) A Shares and one thousand five hundred (1,500) B Shares have been subscribed by VENTUNO NETWORK BELGIUM S.A. with registered office in B-1040 Bruxelles, Tervurenlaan 13A and fully paid by a contribution in cash of seven hundred and fifty thousand euro (750,000.-).

40. One hundred and fifty (150) A Shares and one hundred and fifty (150) B Shares have been subscribed by QUICK-SILVER HOLDING with registered office in L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve and fully paid by a contribution in cash of seventy-five thousand euro (75,000.-).

41. Seven hundred and fifty (750) A Shares and seven hundred and fifty (750) B shares have been subscribed by IS-CANDAR S.A. with registered office in L-1724 Luxembourg, 13, boulevard Prince Henri and fully paid by a contribution in cash of three hundred and seventy-five thousand euro (375,000.-).

Total issuance premiums for an amount of twenty-nine million four hundred thousand euro (29,400,000.-) have been paid on the subscribed A shares.

b) Sixty thousand (60,000) C Shares have been subscribed by CONVERGENZA COM S.A. with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich and fully paid in by a contribution in cash of three hundred thousand euro (300,000.-).

The amounts of nine hundred thousand euro (900,000.-) in capital and twenty-nine million four hundred thousand euro (29,400,000.-) as issue premiums, totalising thirty million three hundred thousand euro (30,300,000.-), paid up in cash by the subscribers are at the disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of capital, the five first paragraphs of Article 5 of the Articles of Incorporation will now read as follows:

«Art. 5. - Share Capital. - Five first paragraphs.

The Company has an issued capital of three million seven hundred and eighty thousand euro (3,780,000.-) divided into seven hundred and fifty-six thousand (756,000) shares, comprising:

(i) two hundred and fifty-two thousand (252,000) Redeemable Shares having a par value of five euro (5.-) each («A Shares»);

(ii) two hundred and fifty-two thousand (252,000) Ordinary Shares having a par value of five euro (5.-) each («B Shares»);

(iii) two hundred and fifty-two thousand (252,000) Shares having a par value of five euro (5.-) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

In addition to the issued capital, issue premiums for a total amount of one hundred and twenty-three million four hundred and eighty thousand euro (123,480,000.-) have been paid on the «A Shares».

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital with issue premium are estimated at approximately 312,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille deux, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu de décisions de CONVERGENZA COM S.A., actionnaire commandité de la société CONVERGENZA SCA, prises en date du 22 juillet 2002, copie de ces décisions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société CONVERGENZA SCA, société en commandite par actions, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 72.336, fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 1015 du 30 décembre 1999. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 mai 2001, publié au Mémorial C, numéro 1123 du 7 décembre 2001.

II) Aux termes de l'article 5 des statuts, le capital émis et souscrit de la société a été fixé à deux millions huit cent quatre-vingt mille euros (2.880.000.-), divisé en cinq cent soixante-seize mille (576.000) actions, comprenant:

(i) cent quatre-vingt-douze mille (192.000) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq euros (5.-) chacune («Actions A»);

(ii) cent quatre-vingt-douze mille (192.000) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinq euros (5.-) chacune («Actions B»);

(iii) cent quatre-vingt-douze mille (192.000) Actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de quatre-vingt-quatorze millions quatre-vingt mille euros (94.080.000,-) ont été payées sur les «Actions A».

La Société a un capital autorisé de six millions d'euros (6.000.000,-), divisé en quatre cent mille (400.000) Actions A ayant une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, quatre cent mille (400.000) Actions B ayant une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune et quatre cent mille (400.000) Actions C ayant une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre des Actions A, B et C nouvelles avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital autorisé de la Société, en une ou plusieurs fois, à sa discrétion et à accepter la souscription de telles actions pendant une période telle que déterminée à l'article 32(5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de cette autorisation peut être étendue périodiquement par décision des Actionnaires en Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des présents Statuts.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à déterminer de temps à autre les conditions de souscription des actions A, B et C.

L'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre de telles Actions A, B et C durant la période mentionnée ci-dessus sans droit de souscription préférentiel pour les Actionnaires existants.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale de capital réalisée par l'Actionnaire Commandité conformément aux dispositions ci-dessus, l'Actionnaire Commandité prendra les mesures nécessaires pour modifier cet Article afin de constater cette modification et il est autorisé à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III) En exécution des pouvoirs lui conférés par les statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé de procéder à une augmentation de capital à concurrence de neuf cent mille euros (900.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions huit cent quatre-vingt mille euros (2.880.000,-) à trois millions sept cent quatre-vingt mille euros (3.780.000,-) par l'émission (i) de soixante mille (60.000) Actions Rachetables («Actions A») ayant une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, à un prix d'émission de quatre cent quatre-vingt-quinze euros (495,-) par action, (ii) de soixante mille (60.000) Actions Ordinaires («Actions B») ayant une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, à un prix d'émission de cinq euros (5,-) par action et (iii) de soixante mille (60.000) «Actions C» ayant une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, à un prix d'émission de cinq euros (5,-) par action.

L'Actionnaire Commandité a décidé d'accepter la souscription aux actions nouvelles comme suit:

a) 1. Trois mille (3.000) Actions A et trois mille (3.000) Actions B ont été souscrites par BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA S.p.A., avec siège social à I-53100 Siena, Piazza Salimbeni 3, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million cinq cent mille euros (1.500.000,-).

2. Mille cinq cents (1.500) Actions A et mille cinq cents (1.500) Actions B ont été souscrites par UNICREDIT BILANCIATO EUROPA, avec siège social à IFFC Dublin 1, Custom House Plaza 3, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent cinquante mille euros (750.000,-).

3. Mille deux cents (1.200) Actions A et mille deux cents (1.200) Actions B ont été souscrites par UNICREDIT BILANCIATO GLOBALE, avec siège social à IFFC Dublin 1, Custom House Plaza 3, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de six cent mille euros (600.000,-).

4. Mille huit cents (1.800) Actions A et mille huit cents (1.800) Actions B ont été souscrites par UNICREDIT OBBLIGAZIONARIO MISTO, avec siège social à IFFC Dublin 1, Custom House Plaza 3, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf cent mille euros (900.000,-).

5. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par BANCA POPOLARE DI BERGAMO - CREDITO VARESE S.c.r.l., avec siège social à I-24122 Bergamo, Piazza Vittorio Veneto 8, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

6. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA S.c.a.r.l., avec siège social à I-20121 Milan, Via della Moscova 33, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

7. Cent cinquante (150) Actions A et cent cinquante (150) Actions B ont été souscrites par MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., management company agissant au nom et pour compte du fonds d'investissement italien EUROPA 2000, avec siège social à I-20080 Basiglio - Milan 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante-quinze mille euros (75.000,-).

8. Trois cents (300) Actions A et trois cents (300) Actions B ont été souscrites par MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., management company agissant au nom et pour compte du fonds d'investissement italien RISPARMIO AZIONARIO TOP 100, avec siège social à I-20080 Basiglio - Milan 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de cent cinquante mille euros (150.000,-).

9. Cent cinquante (150) Actions A et cent cinquante (150) Actions B ont été souscrites par MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., management company agissant au nom et pour compte du fonds d'investissement italien RISPARMIO ITALIA BORSE INTERNAZIONALI, avec siège social à I-20080 Basiglio - Milan 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante-quinze mille euros (75.000,-).

10. Cent cinquante (150) Actions A et cent cinquante (150) Actions B ont été souscrites par MEDIOLANUM GESTIONE FONDI S.G.R.p.A., management company agissant au nom et pour compte du fonds d'investissement italien AMERIGO VESPUCCI, avec siège social à I-20080 Basiglio - Milan 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante-quinze mille euros (75.000,-).

11. Trois mille (3.000) Actions A et trois mille (3.000) Actions B ont été souscrites par BANCA NAZIONALE DEL LAVORO S.p.A., avec siège social à I-00187 Rome, Via V. Veneto 119, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million cinq cent mille euros (1.500.000,-).

12. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par INTERBANCA GESTIONE INVESTIMENTI S.G.R.p.A., management company agissant au nom et pour compte du fonds d'investissement italien RUBRICA FONDO INTERBANCA INVESTIMENTI, avec siège social à I-20121 Milan, Corso Venezia 56, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

13. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par INTERBANCA S.p.A., avec siège social à I-20121 Milan, Corso Venezia 56, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

14. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par BANCA POLARE DELL'EMILIA ROMAGNA SOCIETÀ DI PARTECIPAZIONI S.p.A., en abrégé EM.RO.POPOLARE - SOCIETÀ DI PARTECIPAZIONI S.p.A., avec siège social à I-41100 Modena, Via S. Carlo 8/20, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

15. Trois mille (3.000) Actions A et trois mille (3.000) Actions B ont été souscrites par ISTITUTO NAZIONALE DELLE ASSICURAZIONI S.p.A., avec siège social à I-00187 Rome, Via Sallustiana 51, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de un million cinq cent mille euros (1.500.000,-).

16. Mille cinq cents (1.500) Actions A et mille cinq cents (1.500) Actions B ont été souscrites par FIN-ECO MERCHANT S.p.A., avec siège social à I-20131 Milan, Piazza Durante 11, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent cinquante mille euros (750.000,-).

17. Neuf cents (900) Actions A et neuf cents (900) Actions B ont été souscrites par DORINTAL REINSURANCE LIMITED, avec siège social à Hamilton- Bermuda, Richmond House, 12 Par-La-Ville Road, P.O. Box HM 1022, HM DX, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de quatre cent cinquante mille euros (450.000,-).

18. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par EPTAFUND SOCIETÀ DI GESTIONE DEL RISPARMIO S.p.A., avec siège social à I-20123 Milan, Via Camperio 9, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

19. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par B. GROUP S.p.A., avec siège social à I-40124 Bologna, Piazza San Domenico 9, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

20. Mille cinq cents (1.500) Actions A et mille cinq cents (1.500) Actions B ont été souscrites par INTESA BCI S.p.A., avec siège social à I-20121 Milan, Corso Matteotti 20, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent cinquante mille euros (750.000,-).

21. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par MERIFIN CAPITAL N.V., avec siège social à CH-1292 Genève - Chambesey, route de Lausanne 254, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

22. Mille cinq cents (1.500) Actions A et mille cinq cents (1.500) Actions B ont été souscrites par MEDIOLANUM STATE STREET SGR S.p.A., management company agissant au nom et pour compte du fonds d'investissement italien FONDO FONDAMENTA, avec siège social à I-20080 Basiglio - Milano 3, Palazzo Meucci - Via Francesco Sforza et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent cinquante mille euros (750.000,-).

23. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par PRIANON S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

24. Six mille (6.000) Actions A et six mille (6.000) Actions B ont été souscrites par NHS LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois millions d'euros (3.000.000,-).

25. Mille cinq cents (1.500) Actions A et mille cinq cents (1.500) Actions B ont été souscrites par VENTUNO INVESTIMENTI BELGIUM S.A., avec siège social à B-1040 Bruxelles, Tervurenlaan 13A et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent cinquante mille euros (750.000,-).

26. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par PLINIANA INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, Avenue de la Porte-Neuve 23, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

27. Mille neuf cent cinquante (1.950) Actions A et mille neuf cent cinquante (1.950) Actions B ont été souscrites par TREFINANCE S.A., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de neuf cent soixante-quinze mille euros (975.000,-).

28. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par TRE LAGHI S.A., avec siège social à L-1114 Luxembourg, rue Nicolas Adames, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

29. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par SACMA INTERNATIONAL GROUP S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

30. Quatre mille cinquante (4.050) Actions A et quatre mille cinquante (4.050) Actions B ont été souscrites par MERCURIO FINCOM S.r.l., avec siège social à I-20090 Segrate (MI), Residenza Parco - Milano 2, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de deux millions vingt-cinq mille euros (2.025.000,-).

31. Quatre mille trois cent cinquante (4.350) Actions A et quatre mille trois cent cinquante (4.350) Actions B ont été souscrites par DRESDNER KLEINWORT BENSON LIMITED, avec siège social à Londres EC3P 3DB, Fenchurch Street

20, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de deux millions cent soixante-quinze mille euros (2.175.000,-).

32. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par PALLADIO PARTECIPAZIONI S.p.a., avec siège social à I-36100 Vicenza, Viale Mazzini 77/D, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

33. Six mille (6.000) Actions A et six mille (6.000) Actions B ont été souscrites par PEARL ASSURANCE PLC, avec siège social à Pearl Center, Lynchwood, UK-PE 2 6FY Petersborough, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois millions d'euros (3.000.000,-).

34. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par J & S S.p.A., avec siège social à I-20122 Milano, Viale Majno 17 et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

35. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par CATTOLICA POPOLARE SOC.COOP.ARL, avec siège social à I-70056 Molfetta (BA), Piazza Garibaldi 10 et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

36. Mille trois cent cinquante (1.350) Actions A et mille trois cent cinquante (1.350) Actions B ont été souscrites par DE AGOSTINI INVEST S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de six cent soixante-quinze mille euros (675.000,-).

37. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par RACCOON CAPITAL S.A., avec siège social à Suite 345, 3rd floor, Barkley Wharf, Le Caudan Waterfront, Port-Louis, République de Maurice et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

38. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par BANCA POPOLARE DI MILANO S.p.A., avec siège social à I-20121 Milan, Piazza Meda 4, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

39. Mille cinq cents (1.500) Actions A et mille cinq cents (1.500) Actions B ont été souscrites par VENTUNO NEXT-WORK BELGIUM S.A., avec siège social à B-1040 Bruxelles, Tervurenlaan 13A et entièrement libérées moyennant versement en espèces de sept cent cinquante mille euros (750.000,-).

40. Cent cinquante (150) Actions A et cent cinquante (150) Actions B ont été souscrites par QUICKSILVER HOLDING, avec siège social à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de soixante-quinze mille euros (75.000,-).

41. Sept cent cinquante (750) Actions A et sept cent cinquante (750) Actions B ont été souscrites par ISCANDAR S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 13, boulevard Prince Henri, et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent soixante-quinze mille euros (375.000,-).

Des primes d'émission d'un montant total de vingt-neuf millions quatre cent mille euros (29.400.000,-) ont été payées sur les «Actions A».

b) Soixante mille (60.000) Actions C ont été souscrites par CONVERGENZA COM S.A., avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich et entièrement libérées moyennant versement en espèces de trois cent mille euros (300.000,-).

Les montants de neuf cent mille euros (900.000,-) en capital et vingt-neuf millions quatre cent mille euros (29.400.000,-) en primes d'émission, totalisant trente millions trois cent mille euros (30.300.000,-), payées en espèces par les souscripteurs sont à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de cette augmentation de capital, les cinq premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«Art. 5. - Capital social.- Cinq premiers alinéas.

La société a un capital émis de trois millions sept cent quatre-vingt mille euros (3.780.000,-), divisé en sept cent cinquante-six mille (756.000) actions, comprenant:

(i) deux cent cinquante-deux mille (252.000) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune («Actions A»);

(ii) deux cent cinquante-deux mille (252.000) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune («Actions B»);

(iii) deux cent cinquante-deux mille (252.000) Actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,-) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

En plus du capital émis, des primes d'émission d'un montant total de cent vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt mille euros (123.480.000,-) ont été payées sur les «Actions A.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital avec prime d'émission qui précède, sont estimés à environ 312.000,- .

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Steffen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2002, vol. 136S, fol. 6, case 4. – Reçu 303.000 euros.

Le Releveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2002.

P. Frieders.

(60783/212/438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

CONVERGENZA S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 72.336.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2002.

P. Frieders.

(60784/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

ARTIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

STATUTS

L'an deux mille deux, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

2) Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ARTIL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés à Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la société sera engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration ou de l'administrateur-délégué.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2002.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en l'an 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées seront faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

Art. 12. La loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur Paul Lutgen, préqualifié, cinq cents actions	500
2) Monsieur Luc Braun, préqualifié, cinq cents actions.	500
Total: mille actions.	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,-) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à 1.625,- .

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, 16, allée Marconi,
 - b) Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Luxembourg, 16, allée Marconi,
 - c) ARMOR S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
La société à responsabilité limitée EURAUDIT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

5) L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer un ou plusieurs de ses membres administrateurs-délégués.

6) L'adresse de la société est fixée à Luxembourg, 16, allée Marconi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Lutgen, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2002, vol. 13CS, fol. 55, case 6. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

P. Frieders.

(60796/212/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2002.

BUILDICO POZNAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur .

R. C. Luxembourg B 80.620.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société

BUILDICO POZNAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60903/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BUILDICO POZNAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur .

R. C. Luxembourg B 80.620.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

BUILDICO POZNAN S.A.

Signature

(60904/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ROYAL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 39.709.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue à la date du 2 août 2002, et actant le remplacement des administrateurs MM. Andrew Charles Prevel, Christian Faltot et Mme Elsie Grace Gibson, que la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

- Mme Anne Huberland, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, administrateur;

- M. Sylvain Kirsch, dirigeant de société, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, administrateur;

- M. Claude Schmit, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, administrateur;

Décharge a été accordée aux administrateurs sortants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour. Les administrateurs ainsi nommés termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60995/576/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FIMBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société
FIMBERT S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60917/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FIMBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.179.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FIMBERT S.A.
Signature

(60920/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BUILDCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.459.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
BUILDCO S.A.
Signature

(60905/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

IMMO AQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Aspelt, 7, Dankebour.
R. C. Luxembourg B 56.745.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juin 2002

- Messieurs Jean-Paul Defay, directeur financier, L-Soleuvre, Toby Herkrath, maître en droit, L-Luxembourg et Patrick Rassel, ingénieur diplômé, L-Dudelange sont nommés en tant qu'Administrateurs pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008;

- Monsieur Jean-Claude Merjai, employé privé, L-Steinbrücken est nommé en tant que Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008;

- Le capital social de LUF 1.250.000,- est converti en Euro avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le nouveau capital se chiffre donoc à EUR 30.986,69 et est représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Certifié sincère et conforme
Pour IMMO AQ S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61002/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 13.258.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2002

SEMAAN, GHOLAM & CIE est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de trois ans.

Pour la société

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60919/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 13.258.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60927/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BUILDCO KRAKOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 79.202.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

BUILDCO KRAKOW S.A.

Signature

(60906/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

POLIFONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.974.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

POLIFONTAINE S.A.

Signature

(60910/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

WSP INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 34.996.

—
Les statuts coordonnés au 15 mai 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60933/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MAY 24 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.729.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MAY 24 S.A.

Signature

(60911/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

PKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.410.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKB INTERNATIONAL S.A.

Signature

(60912/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

NUTRITIONAL TECHNOLOGY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 83.116.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

NUTRITIONAL TECHNOLOGY DEVELOPMENT S.A.

Signature

(60913/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

TRIMUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.133.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

TRIMUR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60914/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

PASSADENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.703.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PASSADENA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60915/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FILARIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.017.

Le domicile de la société anonyme FILARIA S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz
- Jean Bintner
- Norbert Werner

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions en date du 16 juillet 2002.

Luxembourg, le 16 juillet 2002.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60916/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.172.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 3 juin 2002

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

Pour la société

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60918/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

EAGLE ENERGY GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 34.777.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

EAGLE ENERGY GROUP S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60921/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SANTANDER CENTRAL HISPANO, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 45.337.

Constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 27 octobre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 564 du 27 novembre 1993. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 décembre 2000 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 82 du 3 février 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SANTANDER CENTRAL HISPANO, SICAV

La Banque Dépositaire

Signatures

(60955/045/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MONIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 17.386.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MONIC S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60922/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SEGEMIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.320.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SEGEMIL S.A.

Signature

(60923/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.172.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding

Signature

(60924/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MONTCLAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.306.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MONTCLAIR S.A.

Signature

(60925/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FINANCIERE ESTOUBLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 78.857.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FINANCIERE ESTOUBLON S.A.

Signature

(60926/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

VITALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 77, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.610.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2002, vol. 571, fol. 95, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60930/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

VITALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen, 77, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.610.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juillet 2002

1. La démission de Madame Catherine Smet de son poste d'administrateur est acceptée.
2. La candidature de Monsieur Ivo Willekens, demeurant L-8291 Meispelt, 45, rue de Keispelt, au poste d'administrateur est acceptée. Monsieur Ivo Willekens terminera le mandat de Madame Catherine Smet.

Capellen, le 16 juillet 2002.

Pour extrait sincère et conforme

J. Smet / I. Willekens

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2002, vol. 571, fol. 95, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60931/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ANASCO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 14.859.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ANASCO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60928/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BYBLOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 17.618.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2002, vol. 571, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

BYBLOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Signature

(60929/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

NORD FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 37.445.

Les statuts coordonnés au 15 mai 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60934/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

HORIZON EQUITY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 81.186.

Le bilan au 6 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORIZON EQUITY, S.à r.l.

Le Conseil de Gérance

R. Meister / Y. Cacclin

(60943/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

HORIZON EQUITY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 81.186.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 6 mai 2002

Quatrième résolution

Acceptation de la démission de la société MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. de son poste de Membre du Conseil de Surveillance à compter de cette Assemblée Générale Ordinaire. Décharge pleine et entière lui est donnée pour l'exécution de son mandat.

Est nommée en qualité de remplaçant au Conseil de Surveillance la société AUDIEX S.A., avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Le mandat de ce nouveau Membre est effectif à partir de ce jour et jusque l'Assemblée de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HORIZON EQUITY, S.à r.l.

Gérant Commandité de HORIZON EQUITY S.C.A.

R. Meister / Y. Cacclin

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 2, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60944/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SOPAREC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.814.

Les statuts coordonnés au 8 mai 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60936/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

PRINCE BANDAR FINANCE AND INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.064.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2001 du Conseil d'Administration

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 20 décembre 2001 que les Administrateurs ont décidé de confier les pouvoirs de gestion journalière à Monsieur Jean-Pierre Vaghi, Directeur, demeurant à Luxembourg. Pour tout acte de gestion journalière, en ce compris toute délégation de pouvoirs générale ou particulière, soit à un organe de la société soit à un tiers, la signature de Monsieur Jean-Pierre Vaghi sera requise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60989/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

LUXINTERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 57.092.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 571, fol. 6, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXINTERCOM S.A.

Deux Administrateurs

Signatures

(60948/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

LUXINTERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 57.092.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 571, fol. 6, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXINTERCOM S.A.

Deux Administrateurs

Signatures

(60949/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ENGELHORN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.493.

Les statuts coordonnés au 5 juin 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60937/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

GAME INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.752.

Les statuts coordonnés au 5 juin 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60938/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 82.488.

Constituée suivant acte reçu par Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 557 du 21 juillet 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG

L'agent domiciliataire

Signatures

(60952/045/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SADYD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.878.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 571, fol. 6, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SADYD S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(60950/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SADYD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.878.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 juillet 2002

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de M. Marc Lamesch de son poste d'administrateur et nomme M. Guy Hornick, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., de son poste de commissaire aux comptes et nomme AUDIEX, S.à r.l., en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Pour SADYD S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 6, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60951/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FINANCE & MEDIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8064 Bertrange, 41, Cité Millewee.
R. C. Luxembourg B 69.949.

—
Les statuts coordonnés au 5 juin 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60939/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SGAM ALTERNATIVE DIVERSIFIED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.912.

Constituée suivant acte reçu par Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 2000 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 124 du 17 février 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SGAM ALTERNATIVE DIVERSIFIED FUND

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG

L'agent domiciliataire

Signatures

(60954/045/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 72.799.

—
Les statuts coordonnés au 11 juin 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60940/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MANAGEMENT RESSOURCES EUROPE (M.R.E.), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 64, rue Henri VII.

R. C. Luxembourg B 61.543.

—
Les statuts coordonnés au 24 juin 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60941/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

INTERNATIONAL WAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 35.511.

—
Les statuts coordonnés au 15 mai 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2002.

Signature.

(60942/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

DIVINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 20.088.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIVINTER S.A.

C. Schmitz / E. Ries

Deux Administrateurs

(60945/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

E.C.C., EUROPEENNE DE COMPTABILITE ET DE COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.729.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du 31 juillet 2002 du Conseil d'Administration

Les administrateurs ont décidé à l'unanimité d'appeler à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Claude Schmit, demeurant professionnellement au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, qui sera chargé de la gestion journalière de la société et qui pourra engager la société par sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60997/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

EDITIONS LETZEBURGER JOURNAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 5.056.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Signature.

(60956/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

DEPROSA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.919.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 26 avril 2002 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire arriveront à échéance le 4 juin 2002.

L'Assemblée nomme:

Administrateurs

- Monsieur Guy Glesener, conseiller financier, avec adresse professionnelle à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri

- Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

Commissaire aux comptes

- INTERCORP S.A., société anonyme, 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Les mandats des organes sociaux nouvellement élus expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60960/531/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ADIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 46.544.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société ADIA INTERNATIONAL S.A.

En date du 29 mai 2002 à 15.00 heures, Messieurs les Actionnaires de ADIA INTERNATIONAL S.A. se sont réunis en Assemblée Générale, de commun accord, au siège de la Société.

A été élu Président de l'Assemblée et chargé de constituer le bureau M. Emmanuel Bégat, employé privé, Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire Mme Sylvie Becker, employée privée, Luxembourg.

Est élu Scrutateur, M. Grégory Fourez, employé privé, à Luxembourg.

Le Président constate que:

I. Tous les actionnaires ont été personnellement informés de la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

II. Après vérification des procurations ci-jointes, la totalité des 6.000.000 actions en circulation sont représentées à cette Assemblée.

III. Les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste sera signée par les Actionnaires présents, les mandataires des Actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations des Actionnaires resteront annexées aux présentes après avoir été paraphées ne varietur.

IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice au 31 décembre 2001.
2. Rapports du Réviseur d'entreprises pour l'exercice au 31 décembre 2001.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
4. Affectation des résultats.
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Election ou réélection du réviseur d'entreprises.

Résolutions

1. L'assemblée prend connaissance du rapport des administrateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2001.
2. L'Assemblée entend le rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001.
3. L'Assemblée approuve le bilan et les comptes de profits et pertes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001 tels que présentés.

4. L'Assemblée constate pour l'exercice 2001 une perte s'élevant à euro 5.118.957,-

Après discussion, elle décide l'affectation suivante:

- Perte de l'exercice.	5.118.957
- Perte reportée.	41.222
- Résultats reportés.	- 5.160.179

5. Par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats.

6. KPMG AUDIT est réélue réviseur d'entreprises pour une période se terminant à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, la Secrétaire et le Scrutateur.

E. Bégat / S. Becker / G. Fourez
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 12, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60957/032/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ADIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 46.544.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue à Senningerberg le 29 mai 2002

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001 tels que présentés.

L'assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exercice de leurs mandats.

L'Assemblée reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises de KPMG AUDIT pour une période se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2003 statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 12, case 7, et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADIA INTERNATIONAL S.A.
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

(60958/032/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

I.C.C. INTERNATIONAL COMMUNICATIONS CONSULTING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 28.925.

- Par lettre du 18 juillet 2002, Monsieur Victor Steichen a démissionné de son mandat de commissaire de la société, avec effet immédiat.

- Par lettre du 15 juillet 2002, Monsieur Alain Steichen a démissionné de son mandat d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

- Par lettre du 25 juillet 2002, Monsieur Rolan Mertens a démissionné de son mandat d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

- Par lettre du 8 avril 1998, Monsieur George Deitz a démissionné de son mandat d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

- Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat. BILLON ET ASSOCIES, S.à r.l. n'a aucun mandat avec la société I.C.C. INTERNATIONAL COMMUNICATIONS CONSULTING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 6, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61055/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

PYRACANTHA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 15.713.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2002.

Signature.

(60961/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

AMARILLO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.822.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2002.

Signature.

(60962/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

G2M HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.711.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2002.

Signature.

(60963/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FLOKETTE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.520.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2002.

Signature.

(60964/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MILUX EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.020.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2002, vol. 571, fol. 71, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2002.

Signature.

(60965/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

ARNETOISE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.499.

Statuts coordonnés au 27 septembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

Signature.

(60966/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SONELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.299.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60967/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

THETYS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.141.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60968/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SOCIETE FINANCIERE PERCAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.498.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60969/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

RHEINLAND FINANZ UND INVEST HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.375.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60970/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

OMA

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.596.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60971/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

NORDIKA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.411.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60972/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MERAMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.162.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60973/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

MARIVA HOLDING.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.260.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60974/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

HELENE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.984.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60975/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FIPARLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.978.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60976/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FLORALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.470.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60977/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

FIDES ET SPES.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.923.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(60978/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BERCAVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. La société GREтна OVERSEAS CORPORATED, établie et ayant son siège social à VanderpoolPlaza, 2nd Floor, Wickhams Cay 1, Roadtown, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

2. La société SHAINA INTERNATIONAL Ltd, établie et ayant son siège social à VanderpoolPlaza, 2nd Floor, Wickhams Cay 1, Roadtown, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BERCAVI S.A.**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 4.** La société a pour objet la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, construction ou de toute autre manière de propriétés immobilières et l'exercice de toutes activités accessoires ou utiles à la réalisation de l'objet social décrit ci-avant.

En outre la société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative. Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier lundi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2003.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. GREтна OVERSEAS CORPORATED, préqualifiée, cinq cents actions	500
2. SHAINA INTERNATIONAL Ltd, préqualifiée, cinq cents actions.	500
Total: mille actions.	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Roy Reding, avocat, L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.

b) Monsieur Bernard Felten, avocat, L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.

c) Monsieur Jean-Louis Adnet, avocat, L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.

d) Monsieur Frédéric Collot, comptable, L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

CD-Gest S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille huit.

5. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande Duchesse Charlotte

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Felten, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2002, vol. 13CS, fol. 66, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 août 2002.

P. Bettingen.

(61070/202/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

AIDA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.114.

Il résulte d'une lettre adressée à la société AIDA S.A. que la société EURO ASSOCIATES (Anc. EUROTRUST S.A.), démissionne avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société AIDA S.A., R.C.S., section B, n°60.114.

Luxembourg, le 2 août 2002.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60998/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

AIDA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.114.

La société EURO REVISION S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société AIDA S.A., 33, allée Schef-fer, L-2520 Luxembourg, RCS, Section B, n° 64.114.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2002.

Pour le Conseil d'Administration

EURO REVISION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60999/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.501.

La société EURO REVISION S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège social de la société EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS, Section B, n° 64.501.

Luxembourg, le 1^{er} août 2002.

Pour le Conseil d'Administration

EURO REVISION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60991/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.501.

Se sont démis de leurs fonctions au sein de la société EUROPEENNE DE VALORISATION D'INVESTISSEMENTS S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. B, n° 64.501 avec effet immédiat:

- Mme Tania Fernandes, employée privée, demeurant à L-3768 Tétange, 31, rue de la Fontaine, en tant qu'administrateur.

- M. Sylvain Kirsch, dirigeant de société, demeurant à L-1242 Luxembourg, 3, rue des Bleuets, en tant qu'administrateur;

- M. Claude Schmit, dirigeant de société, demeurant à L-2633 Senningerberg, 65, route de Trèves, en tant qu'administrateur;

- La société EURO ASSOCIATES (Anc. EUROTRUST), avec siège social au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 1^{er} août 2002.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60992/576/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

CHATILLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 59.469.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(61040/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

CHATILLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 59.469.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 7 août 2002

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clos au 30 juin 2001.

Madame Nathalie Carbotti Prieur, demeurant à Luxembourg, a été nommée administrateur en remplacement de Madame Anne-Françoise Fouss, administrateur démissionnaire.

Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice au 30 juin 2002.

Luxembourg, le 7 août 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2002, vol. 573, fol. 4, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61047/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

PRODIGO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4750 Pétange, 2, route de Longwy.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le trente juillet.

Par devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, avec siège social à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, (British Virgin Islands),
ici représentée par son directeur Monsieur Jeannot Mousel, employé privé, demeurant à Belvaux,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 27 juillet 2001, demeurée annexée à un acte de dépôt reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 novembre 2001, enregistré à Luxembourg le 21 novembre 2001 volume 922B, folio 54, case 10.

2. La société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED avec siège social à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, (British Virgin Islands),
ici représentée par son Directeur, Monsieur Jeannot Mousel, prénommé,
en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 27 juillet 2001, demeurée annexée à un acte de dépôt reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 novembre 2001, enregistré à Luxembourg le 21 novembre 2001 volume 922B, folio 54, case 10.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent avoir arrêté entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: PRODIGO S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Pétange. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la détention, la mise en valeur d'immeubles pour compte propre. La société a encore pour objet tous actes, transactions, opérations généralement quelconque de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social, ou qui peut en favoriser l'extension et le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toutes autres manières, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et leur prêter tous concours, que ce soit par prêts, garanties ou de toute autre manière à des filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales. Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital autorisé est fixé à EUR 310.000,- (trois cent dix mille euros) qui sera représenté par 3.100 (trois mille cent) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmenté par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Art. 6. En cas de création de nouvelles actions ou de cession d'actions de la société, un droit de préemption est réservé aux actionnaires de la société.

Pour chaque création ou cession tous les actionnaires de la société doivent être informés.

Les bénéficiaires du droit de préemption sont tenus à manifester leur volonté d'exercer le droit de préemption en-deans les trois (3) mois à partir de la notification.

Le prix de vente des actions est convenu à l'avance et conviendra à la valeur nominale des actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs soit par la signature individuelle de la personne à qui des pouvoirs de gestion journalière auront été délégués.

Art. 9. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 12. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mars à 16.00 au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 13. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 14. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 15. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription et libération du Capital

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, préqualifiée 50 actions	50
2. INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, préqualifiée 50 actions	50
Total: 100 actions.	100

Les comparants déclarent et reconnaissent que toutes les actions souscrites ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les comparants déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Dispositions transitoires

A titre de dérogation transitoire aux dispositions de l'article 10, le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société étant arrêtés et la société régulièrement constituée, les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un. Leurs mandats viennent à expiration à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'exercice social de l'an 2008.

2. Sont nommés administrateurs:

a) INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED avec siège social à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, (British Virgin Islands),

b) BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, avec siège social à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, (British Virgin Islands),

c) LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A. avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147 rue Cents.

3. Est nommé commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION S.à.r.l., établie à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

4. Le conseil d'administration peut nommer un Comité Directeur qui dispose de tous les pouvoirs et droits pour engager valablement la société. Le Comité Directeur assure la gestion journalière.

5. Le siège social de la société est fixé à Pétange, 2, route de Longwy.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire ou dans tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2002, vol. 13CS, fol. 66, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 août 2002.

P. Bettingen.

(61071/202/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

NEPHTYS S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

STATUTS

L'an. deux mille deux, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- Monsieur Roger Ost, chirurgien, demeurant à L-2732 Luxembourg, 20, rue Wilson.

2.- Madame Michèle Harf-Tesniere, dermatologue, demeurant à L-2440 Luxembourg, 196A, rue de Reckenthal.

Lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile immobilière qui a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, d'un ou de plusieurs immeubles à usage médical.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 2. La société prend la dénomination de NEPHTYS SCI.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité des trois quarts de toutes les parts existantes.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. Le capital social est fixé à trois mille euros (3.000,- EUR), représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de trente euros (30,- EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Roger Ost, prénommé, cinquante parts	50
2.- Madame Michèle Harf-Tesniere, prénommée, cinquante parts	50

Total: cent parts	100
-------------------	-----

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois mille euros (3.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou par acte sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Sous réserve de conventions particulières entre associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Tout associé a l'obligation de céder ses parts sociales dès l'arrêt de son activité professionnelle médicale.

Sous réserve de conventions particulières entre associés, elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettra pas fin à la société qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à la majorité des parts sociales.

Art. 10. Les décisions modifiant les statuts sont prises à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 11. Les articles 1832 et 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts. Assemblée générale extraordinaire

Les prédicts associés se réunissent en assemblée générale et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux.

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée,

1.- Monsieur Roger Ost, prénommé,

2.- Madame Michèle Harf-Tesniere, prénommée.

La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe des deux gérants.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs à des tiers.

2.- Le siège social de la société est établi à L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire, qui certifie l'état civil des comparants d'après des extraits des registres de l'état civil.

Signé: R. Ost, M. Harf Tesniere, P. Bettingen

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2002, vol. 13CS, fol. 66, case 6. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 août 2002.

P. Bettingen.

(61072/202/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

EUROPEAN FRUIT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 71.645.

In the year two thousand and two, on the thirty-first of July.

Before Us, Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Luxembourg société anonyme EUROPEAN FRUIT S.A., having its registered office in L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, R. C. Luxembourg B 71.645, incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, on the 20th of August 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations ('Mémorial') n° 895 on the 26th of November 1999.

The extraordinary general meeting is opened at 4.30 p.m. by Mr Jos Hemmer, employé privé, residing at Luxembourg, acting as Chairman of the meeting.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs. Martine Kapp, employée privée, residing at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Eric Leclerc, employé privé, residing at Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted the Chairman declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment and remodeling of the articles of incorporation of the société EUROPEAN FRUIT S.A., prenamed, in order to give them the following tenor:

Name - Registered Office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of EUROPEAN FRUIT S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg City.

The company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the Municipality of the registered office by a simple decision of the board of directors.

If extraordinary events either political, economical or social that might create an obstacle to the normal activities at the registered office or to easy communications of this office with foreign countries should arise or be imminent, the registered office may be transferred to another country till the complete cessation of these abnormal circumstances. This measure, however, shall not affect the nationality of the company, which will keep its Luxembourg nationality, notwithstanding the provisional transfer of its registered office.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third persons.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The company may furthermore perform all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

Art. 5. The subscribed corporate capital is set at sixty-two thousand and ten euros (62,010.- EUR) represented by two thousand and sixty-seven (2,067) shares with a par value of thirty euros (30.- EUR) each.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the quorum fixed in article 18, paragraph 3 of the present articles of incorporation.

Shares may be evidenced at the owners' option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares shall be only in registered form.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Art. 6. No holder of registered shares in the company may sell, transfer or otherwise dispose of or grant options with respect to, pledge or otherwise encumber, voluntary or involuntary, any of the shares in the company such shareholder initially owns or may thereafter acquire, except with the prior written consent of the other shareholder(s) to such an extent that consent is granted by at least sixty per cent of the shares belonging to the other shareholders.

A holder of registered shares ('Shareholder') may transfer all of, but not less than all of, its shares in the company to a legal entity controlled by and ultimately wholly owned by either the Shareholder or the owner(s) or beneficial owner(s) of the Shareholder.

In case of a Shareholder ('Receiving Shareholder'), from a third party ('Offeror') receives an offer to sell its shares or some of its shares in the company, which it wants to accept, the Receiving Shareholder shall without delay, by written notice ('Transfer Notice'), inform the board of directors of the company about the offer. The board of directors shall thereafter without delay by registered mail forward the Transfer Notice to the other shareholder(s).

To constitute a valid Transfer Notice for the purposes of this Section, it must state:

- (i) the offered purchase price per share and other terms and conditions ('Sales Conditions') and;
- (ii) the identity of the Offeror and the ultimate beneficial owner, who in writing has indicated its agreement to purchase the shares at the Sales Conditions.

The other shareholders may, within two (2) months ('Acceptance Period') from receipt of the Transfer Notice from the board of directors, require that the Receiving Shareholder sells the shares that are subject to the offer to the other shareholder(s) in proportion to their respective share holdings in the company against either cash payment at the offered purchase price per share or at the Sales Conditions.

In case only one of the other shareholders wishes to accept the offer, such shareholder shall have the right to buy all, but not less than all, of the Receiving Shareholder's shares in the company that are subject to the offer against either cash payment at the offered purchase price per share or at the Sales Conditions.

If none of the other shareholders wishes to accept the offer, the Receiving Shareholder shall have the right to sell all its shares in the company that are subject to the offer to the Offeror (but no one else) in accordance with the Sales Conditions, provided that such sale is completed within two (2) months from the expiration of the Acceptance Period.

Management - Supervision

Art. 7. The company is administered by a board of not less than three directors, shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six years by the General Meeting of shareholders and can be dismissed at any time.

If the post of a director elected by the General Meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally appoint a replacement. In this case, the next General Meeting will proceed to the final election.

Art. 8. The board of directors chooses among its members a chairman. The first chairman is appointed by the General Meeting. In the case the chairman is unable to carry out his duties, he is replaced by the director designated to this effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, cable, telex, e-mail or telefax, confirmed by letter.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

Art. 9. All decisions by the board shall require an absolute majority. In case of an equality of votes, the chairman of the meeting carries the decision.

Art. 10. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

The copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 11. Full and exclusive powers for the administration and management of the company are vested in the board of directors, which alone is competent to determine all matters not reserved for the General Meeting by law or by the present articles.

Art. 12. The board of directors may delegate the daily management to directors or to third persons who need not be shareholders of the company. Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the General Meeting of shareholders.

Art. 13. Towards third parties the company is in all circumstances committed by the joint signatures of two directors or by the single signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In their current relations, with the public administrations, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 14. The company is supervised by one or several statutory auditors, who are appointed by the General Meeting which fixes their number and their remuneration.

The duration of the term of office of an auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed six years.

General meeting

Art. 15. The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the affairs of the company. The convening notices are made in the form and delay prescribed by law.

Art. 16. The annual General Meeting is held in the commune of the registered office at the place specified in the notice convening the meeting on the last Thursday of April at 2.00 p.m.

If such day is a holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 17. Each of the shareholders, the directors or the auditors may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the request of shareholders representing at least one fifth of the company's issued capital.

An extraordinary General Meeting shall be held no later than four weeks from the date a request for such meeting was received by the board of directors. If the meeting is convened by the directors it shall be held no later than four weeks from the date the shareholders were called to the meeting.

Art. 18.

1) Except as otherwise required by law or by the present articles, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes expressed at the meeting.

2) Resolutions of amendments of the articles of incorporation will be taken according to the provisions of the law on commercial companies, except the resolutions concerning the matters specified hereafter in paragraph 3.

3) Resolutions concerning the following matters require to be passed by at least ninety per cent of the total subscribed share capital of the company:

- any increase of the subscribed or authorised capital,
- any reduction of the capital,
- any decision about the dissolution of the company,
- any amendment of article 6 of the present articles of incorporation,
- any amendment of article 17 of the present articles of incorporation,
- any distribution of dividends.

Art. 19. Each share entitles to the casting of one vote.

Business Year - Distribution of profits

Art. 20. The business year begins on January 1st and ends on December 31st.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal prescriptions.

It submits these documents with a report of the company's operations one month at least before the Statutory General Meeting to the statutory auditors.

Art. 21. After deduction of general expenses and all charges, the balance represents the net profit of the company. Five percent of this net profit shall be allocated to the legal reserve fund. Such deduction will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the share capital of the company.

The balance is at the disposal of the General Meeting.

The General Meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital, without reducing the corporate capital.

Any distribution of dividends requires 90% of the total subscribed share capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. The company may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the quorum fixed in article 18, paragraph 3 of the present articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical bodies, appointed by the General Meeting, which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 23. As regards the matters, which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies and to the laws modifying it.'

2) Any other business.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the attendance-list that all the shares are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts, each time unanimously, the following resolution:

Sole resolution

The extraordinary general meeting resolves to amend and to remodel the articles of incorporation as worded above in the agenda.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be paid by the corporation are estimated at approximately four thousand five hundred euros (EUR 4,500.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed at 5.15 p.m.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that, on request of the above persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

In faith of which, We the undersigned notary have set our hand and seal on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary the original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le trente et un juillet.

Par-devant Nous, Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise EUROPEAN FRUIT S.A., ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, R. C. Luxembourg numéro B 71.815, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 20 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 895 du 26 novembre 1999.

La séance est ouverte à seize heures trente (16.30) sous la présidence de Monsieur Jos Hemmer, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine Kapp, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eric Leclerc, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Modification et refonte des statuts de la société EUROPEAN FRUIT S.A., prénommée, pour leur donner la teneur suivante:

“Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de EUROPEAN FRUIT S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à soixante-deux mille dix euros (62.010,- EUR) représenté par deux mille soixante-sept (2.067) actions d'une valeur nominale de trente euros (30,- EUR) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité fixé à l'article 18 paragraphe 3 des présents statuts.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions seront nominatives.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les titulaires d'actions nominatives de la Société ne pourront vendre, céder ou aliéner d'une quelconque autre façon leurs actions initialement détenues ou acquises par la suite, ni consentir des options y relatives, les nantir ou les grever d'une autre manière, que ce soit volontairement ou involontairement, sans l'accord écrit préalable de(s) (l')autre(s) actionnaire(s), lequel accord devra être donné par les autres actionnaires détenant au moins soixante pour cent des actions.

Chaque titulaire d'actions nominatives ('Actionnaire') pourra céder la totalité, et uniquement la totalité, des actions détenues dans la Société à une personne morale contrôlée par l'Actionnaire et appartenant en fin de compte à cent pour cent à ce dernier ou au(x) propriétaire(s) ou bénéficiaire(s) effectif(s) de l'Actionnaire.

Lorsqu'un Actionnaire ('Actionnaire Receveur') reçoit d'un tiers ('Offreur') une offre de vendre ses actions ou une partie de ses actions dans la Société et qu'il souhaite accepter cette offre, l'Actionnaire Receveur devra incessamment informer le Conseil d'Administration de la Société par écrit ('Avis de Cession') de cette offre. Le Conseil d'Administration devra ensuite faire suivre l'Avis de Cession sans tarder par lettre recommandée à l'autre/aux autres actionnaire(s).

Afin d'être considéré comme valide au sens du présent Titre, l'Avis de Cession devra mentionner:

(i) le prix d'achat offert par action et les autres modalités et conditions ('Conditions de Vente') et;

(ii) l'identité de l'Offreur et du bénéficiaire effectif final, qui a marqué par écrit son accord relatif à l'achat des actions aux Conditions de Vente.

Les autres actionnaires pourront, dans un délai de deux (2) mois ('Délai d'Acceptation') à compter de la réception de l'Avis de Cession du Conseil d'Administration, exiger que l'Actionnaire Receveur vende les actions faisant l'objet de l'offre, à l'autre/aux autres actionnaire(s) au prorata du nombre d'actions respectif détenu dans la Société, soit contre paiement en espèces au prix de vente offert par action, soit conformément aux Conditions de Vente.

Au cas où un seul actionnaire souhaiterait accepter l'offre, cet actionnaire pourra acheter la totalité, et uniquement la totalité des actions détenues par l'Actionnaire Receveur dans la Société et faisant l'objet de l'offre, soit contre paiement en espèces au prix de vente offert par action, soit conformément aux Conditions de Vente.

A défaut d'acceptation de l'offre de la part des autres actionnaires, l'Actionnaire Receveur pourra vendre la totalité de ses actions dans la Société faisant l'objet de l'offre à l'Offreur (et exclusivement à lui) conformément aux Conditions de Vente, à condition que cette vente intervienne dans un délai de deux (2) mois à compter de l'expiration de la Période d'Acceptation.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. En cas de nomination sans indication d'un terme, les nominations sont faites pour la durée de 6 ans.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex, e-mail ou téléfax, ces quatre derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 10. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 12. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 14. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 15. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois d'avril à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. Tout actionnaire, administrateur ou commissaire aux comptes pourra convoquer une Assemblée Générale extraordinaire. Une telle assemblée devra obligatoirement être convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital émis de la Société.

L'Assemblée Générale extraordinaire se tiendra au plus tard quatre semaines à compter de la date de réception d'une demande pour une telle assemblée par le Conseil d'Administration. En cas de convocation de l'assemblée par les administrateurs, elle se tiendra au plus tard quatre semaines après la date de convocation des actionnaires.

Art. 18.

1) Sauf dispositions contraires prévues par la loi ou les présents statuts, les résolutions prises à une assemblée des actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des voix émises à l'assemblée.

2) Les résolutions concernant une modification des statuts seront prises conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales, sauf pour ce qui est des sujets énoncés ci-dessous au paragraphe 3.

3) Les résolutions relatives aux sujets suivants nécessitent, en vue de leur adoption, une majorité d'au moins quatre-vingt-dix pour cent de la totalité du capital souscrit de la Société:

- augmentation du capital souscrit ou autorisé,
- diminution du capital,
- décision concernant la dissolution de la Société,
- modification de l'article 6 des présents statuts,
- modification de l'article 17 des présents statuts,
- distribution de dividendes.

Art. 19. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 21. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Toute distribution de dividende requiert une majorité de 90% des actions émises.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant à la majorité fixé à l'article 18 paragraphe 3 des présents statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 23. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

2) Divers.

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée a unanimement adopté la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée générale décide la refonte des statuts de la société et décide de leur donner la teneur ci-avant précisée dans l'ordre du jour.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge, sont estimés à environ quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-sept heures quinze (17.15).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants le présent acte a été rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Hemmer, M. Kapp, E. Leclerc, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2002, vol. 518, fol. 45, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 7 août 2002.

J. Gloden.

(61074/213/363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

VELTHOVEN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 49.921.

Statuts coordonnés au 15 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60979/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

TRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 55.377.

Statuts coordonnés au 24 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60980/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

PORTRAIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 59.123.

Statuts coordonnés au 21 mars 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60981/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

LAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 62.225.

Statuts coordonnés au 10 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60982/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

IRIDYS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 30.663.

Statuts coordonnés au 22 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60983/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

IMR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 51.972.

Statuts coordonnés au 6 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60984/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

**EURO-CANADIAN COMPANY FOR TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 28.681.

Statuts coordonnés au 4 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60985/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BOVAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 11.041.

EXTRAIT

L'administrateur Constantine Leventis est décédé le 11 juillet 2002.

Luxembourg, le 7 août 2002.

Pour BOVAL S.A., Société Anonyme
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 11, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60988/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

TEXTILCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 40.730.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 juin 2002

- Le capital social de LUF 8.000.000,- est converti en Euro avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le nouveau capital se chiffre donc à EUR 198.314,82 et est représenté par 8.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Certifié sincère et conforme
Pour TEXTILCO S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2002, vol. 573, fol. 11, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61003/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

B.P.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.645.

Statuts coordonnés au 26 avril 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2002.

(60986/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

SOCIETE DE GROUPEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 47.664.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue à la date du 2 août 2002, et actant le remplacement des administrateurs MM. Robert Roth, Christian Faltot et Mme Danielle Roth, que la composition du Conseil d'Administration est dorénavant la suivante:

- Mme Fabienne Del Degan, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, administrateur.

- M. Sylvain Kirsch, dirigeant de société, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, administrateur;

- Mme Tania Fernandes, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, administrateur;

Décharge a été accordée aux administrateurs sortants pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour. Les administrateurs ainsi nommés termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60996/576/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

DISTRICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1457 Luxembourg, 76, rue des Eglantiers.

En date du 17 juin 2002, les statuts de la société DISTRICOM, créée le 12 juin 2002, ont été enregistrés avec une erreur dans l'adresse du siège social.

Il y a lieu de lire: 76, rue des Eglantiers à L-1457 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 573, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(61000/576/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

BUSYBEE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 42.370.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 96, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 67.425,72 DEM

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2002.

Signature.

(61004/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

DSL, DATA SERVICE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.613.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2002, vol. 569, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 21 juin 2002

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité
décident de convertir le capital social, actuellement exprimé en LUF, en euros;
décident d'augmenter le capital social de 105,32 euros, pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,- euros par prélèvement sur les bénéfices;
décident d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq (25,-) euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2002, vol. 571, fol. 93, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(61010/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

DSL, DATA SERVICE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 183, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 25.613.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 21 juin 2002

Les associés réunis en assemblée extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:
changement du siège de la société: avec effet immédiat le siège de la société sera transféré au 183, rue de Rollingergrund, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2002, vol. 571, fol. 93, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(61011/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

D.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.550.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2002, vol. 571, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2002.

Signature.

(61005/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2002.